

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **80 (1954)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:

Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 5778, à Lausanne.

Expédition

Imprimerie « La Concorde »
Terreaux 31 — Lausanne.

Rédaction

et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chaudron 478

Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitiaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chaudron 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitiaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Les relations entre les tensions principales en élasticité tridimensionnelle et leur application aux solides de révolution*, par HENRY FAVRE, D^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich. — LES CONGRÈS : *Association suisse pour l'aménagement des eaux*. — NÉCROLOGIE : *Edouard Diserens, ingénieur*. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

LES RELATIONS ENTRE LES TENSIONS PRINCIPALES EN ÉLASTICITÉ TRIDIMENSIONNELLE ET LEUR APPLICATION AUX SOLIDES DE RÉVOLUTION

par HENRY FAVRE, D^r h. c., Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich

§ 1. Introduction.

Lamé a montré, en 1841, qu'en tout point d'un corps solide, les tensions principales $\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$, et leurs dérivées premières suivant les directions qu'elles définissent, sont liées par trois relations simples¹. Dans ces équations figurent aussi les rayons de courbure principaux des trois surfaces isostatiques passant par le point considéré².

Lamé croyait que les relations en question étaient toujours valables, car il admettait tacitement l'existence des surfaces isostatiques. Or Boussinesq a remarqué plus tard que ces surfaces n'existent qu'exceptionnellement³. Il ne suffit pas, en effet, qu'il y ait en chaque point trois directions perpendiculaires deux à deux et que ces directions varient avec continuité d'un point à un autre, pour qu'elles définissent nécessairement trois familles de surfaces formant un système triplement orthogonal.

Les équations établies par Lamé restent en réalité valables chaque fois que les surfaces en question existent. C'est le cas notamment en élasticité bidimen-

sionnelle, où ces relations, qui se réduisent alors à deux et portent le nom d'équations de Lamé-Maxwell, rendent d'incontestables services, en photoélasticité en particulier⁴.

En dehors de l'élasticité bidimensionnelle, les relations de Lamé n'ont, à notre connaissance, pour ainsi dire jamais été appliquées. Elles sont même rarement citées dans les ouvrages généraux sur la théorie de l'élasticité⁵. Cela est probablement dû au fait que, pour établir ces équations, le mathématicien français

¹ G. LAMÉ, *Journ. de Math.* (Liouville), t. 6 (1841). Voir aussi, du même auteur: *Leçons sur la théorie mathématique de l'élasticité des corps solides*, Paris, 1852, p. 222 et suiv., et *Leçons sur les courbures curvilignes et leurs diverses applications*, Paris, 1859, p. 274 et suiv.

² Par définition, en tout point d'une surface isostatique, la normale coïncide avec le support d'une des tensions principales. Ces surfaces forment trois familles orthogonales. On dit aussi qu'elles constituent un système triplement orthogonal de surfaces.

³ J. BOUSSINESQ, *Comptes rendus*, t. 74 (1872), p. 243.

⁴ Voir par ex. M. M. FROCHT, *Photoelasticity*, Vol. I, New-York, 1946, Ch. 2, 7 et 9.

⁵ A. E. H. LOVE, dans son ouvrage classique *A Treatise on the Mathematical Theory of Elasticity*, Cambridge, 1927, les mentionne incidemment, en petits caractères, à la fin du Ch. II, § 59.